

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 9 décembre 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note de synthèse pour chaque dossier et adressée le 3 décembre 2019, soit au moins cinq jours francs avant la séance.

La séance publique est ouverte à 17 h 06 sous la présidence de Mme Appéré, Maire. Elle est interrompue de 17 h 11 à 17 h 31, de 20 h 54 à 21 h 27 et est levée à 21 h 50.

PRESENTS : Mme Appéré, Maire ; M. Sémeril, Mme Briéro, M. Berroche, Mme Rault, M. Bourcier, Mme Debroise, M. Hervé, Mme Briand (à partir de 17 h 35), M. Le Bougeant, Mme Bougeard, MM. Careil, Chardonnet, Goater, Lahais, Mme Rousset, M. Le Moal (à partir de 17 h 54), adjoints ; MM. Léziart (jusqu'à 20 h 16), Le Gargasson, Ech-Chekhchakhi (à partir de 18 h 06), Guillotin (jusqu'à 21 h 40), Puil, Mme Eglizeaud, M. Maho-Duhamel, Mmes Marie, Robert, M. Besnard, Mme Pellerin, M. Morel, Mme Letourneux (à partir de 18 h 36), M. Hamon, Mmes Faucheux, Andro (à partir de 17 h 26), Rougier, Sohier, MM. Nadesan, Theurier, Pommier, Tual, Mme Salaün, MM. Bongart (à partir de 18 h 28), Pelle (de 18 h 09 à 20 h 54), Mme Rolandin, MM. Le Brun (de 17 h 39 à 21 h 28), Cressard (à partir de 17 h 59), Mmes de Villartay (de 17 h 28 à 18 h 57), Bouvet, M. Guiguen, Mme de Bergevin, conseillers municipaux.

ABSENTS avec procuration de vote : Mme Briand représentée par M. Bourcier (jusqu'à 17 h 35 – rapport 420), Mme Marchandise-Franquet représentée par Mme Rault, Mme Krüger représentée par M. Berroche, Mme Noisette représentée par M. Careil, M. Léziart représenté par Mme Robert (à partir de 20 h 16 – rapports 463 et suivants), Mme Phalippou représentée par Mme Rougier, Mme Condolf-Férec représentée par Mme Bougeard, M. Jégou représenté par M. Lahais, Mme Daunis représentée par M. Puil, M. Bongart représenté par M. Morel (jusqu'à 18 h 28 – rapport 420), M. Plouvier représenté par M. Guiguen, Mme Dhalluin représentée par Mme Bouvet.

ABSENTS sans procuration de vote : M. Le Moal (jusqu'à 17 h 54 – rapport 420) M. Ech-Chekhchakhi (jusqu'à 18 h 06 – rapport 420), M. Guillotin (à partir de 21 h 40 – rapports 493 et suivants), Mme Letourneux (jusqu'à 18 h 36 – rapport 420), Mme Andro (jusqu'à 17 h 26 – rapport 420), M. Pelle (jusqu'à 18 h 09 – rapport 420 - et à partir de 21 h 27 – rapports 471 et suivants), M. Caron, M. Le Brun (jusqu'à 17 h 39 – rapport 420 - et à partir de 21 h 28 – rapports 476 et suivants), M. Cressard (jusqu'à 17 h 59 – rapport 420), Mme de Villartay (jusqu'à 17 h 28 – rapport 420 - et à partir de 18 h 57 – rapports 484 et suivants), Mme David, M. Zougagh.

Les rapports ont été présentés dans l'ordre suivant : 420, 516, 515, 483, 484, 466, 421 à 465, 467 à 482, 485 à 488, 519, 489 à 514, 517, 518.

M. Lahais est nommé secrétaire et le compte rendu sommaire de la séance ordinaire du 14 octobre 2019 est adopté.

Le conseil municipal :

420	Compte rendu sommaire du 14 octobre 2019 – Adoption – Ordre du jour et déroulement de la séance du 9 décembre 2019 - Hommage à M. Yves Préault, ancien conseiller municipal Adopte le Compte rendu sommaire du 14 octobre 2019	Unanimité
516	Finances – Rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2020 Prend acte, après avoir débattu, des orientations budgétaires pour l'année 2020	Le conseil prend acte
515	Finances - Rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2020 - Rapport annuel 2018-2019 sur la situation en matière de développement durable Prend acte du rapport relatif à la situation en matière de développement durable de la Ville pour l'année 2018-2019	Le conseil prend acte
483	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est – Place Jean Normand et boulevard Yougoslavie Est – Présentation de l'avant-projet – Enveloppe financière – Convention de maîtrise d'ouvrage unique 1 - Prend acte des éléments de l'avant-projet relatif à l'opération Place Jean Normand et boulevard Yougoslavie Est – ZAC Blosne-Est 2 - Approuve l'enveloppe financière associée aux travaux de compétence communale s'élevant à 2 084 722 € HT, soit 2 501 666 € TTC 3 - Approuve les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage unique à conclure avec Rennes Métropole 4 - Autorise Madame la Maire ou toute personne dûment habilitée à accomplir tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération	Unanimité moins 2 abstentions (Groupe Parti de Gauche)
484	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC du Blosne - Halle multifonction du Blosne – Équipement polyvalent - Programme – Enveloppe financière – Approbation 1 - Approuve le programme relatif à la construction de la halle multifonction du Blosne qui comprendra : un plateau polyvalent de 650 m ² où pourront se développer des activités de trottinettes, de jeux de ballon, de danse, etc... ainsi que des animations de type braderie, vide-grenier, marché non alimentaire, événements du Conservatoire, etc... ; des gradins filants pour permettre de la convivialité ; un espace dédié à des aménagements fixes (agrès, terrain de pétanque, etc...) sur environ 200 m ² , pour un objectif de livraison au 2 ^{ème} semestre 2022 2 - Approuve l'enveloppe financière prévisionnelle : l'opération s'élève à 1 245 000 € et bénéficiera d'une subvention ANRU de 250 000 € 3 - Autorise Madame la Maire à signer et à déposer toute demande d'autorisation administrative rendue nécessaire par la réalisation de l'équipement	Unanimité

466	Aménagement et services urbains, environnement - Schéma directeur pour la valorisation des voies navigables, l'animation des bords d'eau et le stationnement des bateaux à Rennes – Contrat de Canal 2020-2026 – Zones et charte de stationnement des bateaux sur Rennes	55 voix pour et 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche)
	<p>1 - Approuve les termes du Contrat de Canal 2020-2026 Vilaine et canal d'Ille-et-Rance entre la Ville de Rennes, Rennes Métropole et la Région Bretagne pour la valorisation des voies navigables, l'animation des bords d'eau et le stationnement des bateaux à Rennes et autorise Madame la Maire à signer ledit contrat</p> <p>2 - Adopte la délimitation des zones de stationnement pour les sites disponibles à court terme pour les bateaux occupant le domaine public fluvial pour une durée de plus de 30 jours, celle-ci relevant de la compétence de la collectivité au titre de l'article L. 2124-13 du Code général de la propriété des personnes publiques. Les zones concernées sont les quais St-Cyr St-Cast et Ille-et-Rance, Robinot de St-Cyr et St-Martin</p> <p>3 - Adopte la charte de stationnement des bateaux en complément du règlement général de stationnement des bateaux de la Région Bretagne. Elle vise à préciser les critères d'attribution des autorisations de stationnement ainsi que les droits et devoirs de l'occupant et sera annexée à toutes les autorisations d'occupation temporaire du domaine public fluvial de plus de 30 jours sur le territoire de la Ville de Rennes</p>	
421	Enseignement, formation - Activités éducatives périscolaires - Année scolaire 2019/2020 - Ateliers périscolaires - Subventions aux associations - Acompte – Troisième affectation de crédits 2019	Unanimité, 2 conseillères ne prenant pas part au vote (Mmes Bougeard et Rougier)
	<p>1 - Approuve le versement des acomptes sur subventions pour un montant total de 272 480 €, conformément au premier tableau ci-dessous</p> <p>2 - Approuve le versement des subventions aux projets éducatifs pour un montant total de 24 300 €, conformément au deuxième tableau ci-dessous</p> <p>Subventions aux associations participant aux ateliers périscolaires pour l'année 2019/2020 - Versement d'un acompte de 50 %</p>	

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE L'ACOMPTE	REGULARISATION ANNEE SCOLAIRE 2018/2019	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
3 Hit Combo	420,00 €		
ADORER-C'Lab	840,00 €		
Africa Djale	420,00 €		
Ailleurs Connaitre	1 260,00 €		
Akodi Aleyaya	2 940,00 €		
Angoleiros do mar Rennes	1 260,00 €		
Antipode MJC Rennes	6 750,00 €		
Art Recherche Technique - L'atelier du Thabor	3 360,00 €		
ASPTT Basket	2 520,00 €		
Association 3 regards - Léo Lagrange - Ferme de la Harpe	2 940,00 €		
Association des étudiants du CFMI	1 260,00 €		
Association du Bourg l'Evêque	1 050,00 €		
Association Le Cocon	840,00 €		
Association les 3 maisons	420,00 €		
Association Rencontre et Culture - Maison de quartier de Villejean	4 620,00 €		
Association Selen'ka	840,00 €		

Association SEVE	3 360,00 €		1 400,00
Atelier Déclic	3 780,00 €		
AYCI	2 100,00 €		
Brain Up	420,00 €		
Bran Systema	945,00 €		
Caméraméa	840,00 €		
Centre socio-culturel des Longs Prés	10 500,00 €		
Cercle Celtique de Rennes	3 360,00 €		
Cercle Paul Bert	59 745,00 €		1 500,00 €
Clair Obscur	1 260,00 €		
Comité Départemental Echecs 35	2 520,00 €		
Compagnie Corps Ivoire	4 620,00 €		
Demozamau	420,00 €		
Duo danse	420,00 €		
EESAB (École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne)	3 870,00 €		
En piste	2 520,00 €		
Encres de Chine	525,00 €		
Gym-Mômes	10 290,00 €		
Haute Bretagne Echecs	3 360,00 €	330,00 €	
HAYDEE MUSIC	840,00 €		
Imag'Essais	1 785,00 €		
Institut Confucius	3 750,00 €		
Jeanne d'Arc	2 940,00 €		
La Plomberie du Canal	2 100,00 €		
L'Atelier Sonore	1 785,00 €		
L'Atelier Théâtre 35	3 465,00 €	1 050,00 €	
Le Jardin des Mille pas	10 710,00 €	720,00 €	
Le Triangle	5 040,00 €		
L'Élaboratoire	5 880,00 €		
Léo Lagrange Ouest	840,00 €		
Les Cols verts	2 100,00 €		
Les Francas d'Ille et Vilaine	18 165,00 €		
Les Petits Débrouillards	2 310,00 €		
L'Escalier	420,00 €		
L'Œil d'Oodacq	2 940,00 €		
Maison de quartier Bellangerais	420,00 €		
Maison de quartier La Touche	8 400,00 €		
Maison de quartier nord St Martin Bleue	420,00 €		
Maison de quartier Ste Thérèse	840,00 €		
Maison de Suède	2 940,00 €		
Mille au Carré	945,00 €		
MJC Bréquigny	945,00 €		
MJC Le Grand Cordel	1 260,00 €		
Passion Judo 35	1 260,00 €		
PEPEANIM	840,00 €		
PHAKT Centre culturel Colombier	1 260,00 €		
POOL D'ART	2 520,00 €		
Profession Sport et Loisirs Bretagne	60,00 €		
Proj'Art	840,00 €		
Rennes Escrime	1 050,00 €		
Rennes Pôle Association	840,00 €		
REN'YOGA ZEN	2 940,00 €		
Respire et Bulle	3 780,00 €		
Roller-Breizh-Animation	6 090,00 €		
Skol An Emsav	420,00 €		
Sporting Club Le Rheu - Section Rugby	1 260,00 €		
Stade Rennais Athlétisme	6 825,00 €		
Terre des Arts	840,00 €		
Tour d'Auvergne	3 780,00 €		
Union Rennes Basket	2 520,00 €		
Vilanvi	420,00 €		
Total général	267 480,00 €	2 100,00 €	2 900,00 €

Subventions aux projets éducatifs

Nom de la structure porteur du projet	Projet	Écoles concernées par le projet	Budget alloué
Liberté Couleurs	Accompagnement des équipes éducatives des temps scolaire et périscolaire sur le thème du climat scolaire (cycles 2 et 3). Sensibilisation des enfants à la régulation de leurs émotions et au développement des compétences psychosociales pour favoriser le mieux vivre ensemble (cycle 1).	Guillevic Volga Clemenceau Paul Langevin Sonia Delaunay	18 000 €
OCCE - Réseau réussite scolaire Bréquigny	Soutien aux projets portés par les réseaux REP et REP + et notamment en faveur des élèves allophones	Les écoles du réseau	1 000 €
OCCE - Maurepas		Les écoles du réseau	1 000 €
OCCE - Rennes Sud		Les écoles du réseau	2 000 €
OCCE - Villejean		Les écoles du réseau	1 000 €
École élémentaire Ille	Soutien à un projet de sensibilisation à l'environnement pour une classe de CM2	École élémentaire Ille	1 000 €
FCPE Chateaugiron Landry	Spectacle pour les enfants sourds/malentendants	Chateaugiron-Landry	300 €
TOTAL			24 300 €

422 Enseignement, formation - Activités éducatives périscolaires - Projets d'écoles - Année scolaire 2019-2020 - Actions de sensibilisation - Provision fonds projets écoles – Première affectation de crédits 2019

Approuve l'affectation des crédits au titre de l'année 2019 pour les actions éducatives qui seront menées sur l'année scolaire 2019/2020. Le montant total des subventions allouées est de 170 000 € et se décompose ainsi : 107 288 € de dotations à l'élève, 45 994 € de subventions aux projets qui sont versés sur les comptes associatifs des écoles et 16 718 € de subventions aux projets versés directement aux structures partenaires

Montants des dotations aux écoles maternelles au prorata du nombre d'élèves comptabilisés par la Direction Éducation Enfance à la rentrée de septembre 2018

Nom de l'école maternelle	REP	Nombre d'élèves en 2018	Budget dotation par école en 2019
Andrée Chedid	REP	149	1 192,00 €
Camille Claudel		79	395,00 €
Carle Bahon		103	515,00 €
Champion de Cicé		185	925,00 €
Châteaugiron Landry		134	670,00 €
Clemenceau	REP	177	1 416,00 €
Clôteaux	REP	112	896,00 €
Colombier		94	470,00 €
Duchesse Anne		101	505,00 €
Faux Pont		146	730,00 €
Gantelles	REP	268	2 144,00 €
Guillevic	REP	110	880,00 €
Guyenne	REP	155	1 240,00 €
Henri Wallon	REP	99	792,00 €
Ille		213	1 065,00 €

**Unanimité,
4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Robert, de Villartay, MM. Sémeril et Careil)**

Jacques Prévert	REP	243	1 944,00 €
Jean Moulin	REP	143	1 144,00 €
Jean Rostand		162	810,00 €
Jean Zay		123	615,00 €
Joseph Lotte		110	550,00 €
Jules Ferry		99	495,00 €
Jules Isaac		125	625,00 €
Léon Grimault		101	505,00 €
Louise Michel		90	450,00 €
Marc Sangnier		113	565,00 €
Marcel Pagnol		154	770,00 €
Marie Pape-Carpantier		108	540,00 €
Mauconseil		25	125,00 €
Moulin du Comte		145	725,00 €
Nelson Mandela		105	525,00 €
Oscar Leroux		131	655,00 €
Pablo Picasso		109	545,00 €
Pascal Lafaye	REP	198	1 584,00 €
Poterie		127	635,00 €
Quineleu		135	675,00 €
Robert Doisneau		81	405,00 €
Saint-Malo		101	505,00 €
Sonia Delaunay		205	1 025,00 €
Torigné	REP	220	1 760,00 €
Trégain	REP	219	1 752,00 €
Villeneuve		102	510,00 €
Volga	REP	154	1 232,00 €
TOTAL DOTATION À L'ÉLÈVE EN MATERNELLE		5753	35 506,00 €

**Montants des dotations aux écoles élémentaires au prorata du nombre d'élèves
comptabilisés par la Direction éducation enfance à la rentrée de septembre 2018**

Nom de l'école élémentaire	REP	Nombre d'élèves en 2018	Budget dotation par école en 2019
Albert de Mun		221	1 768,00 €
Andrée Chedid	REP	212	2 120,00 €
Camille Claudel		124	992,00 €
Carle-Bahon		182	1 456,00 €
Champion de Cicé		280	2 240,00 €
Châteaugiron-Landry		201	1 608,00 €
Clemenceau	REP	213	2 130,00 €
Clôteaux	REP	130	1 300,00 €
Colombier		141	1 128,00 €
Contour Saint-Aubin		227	1 816,00 €
Duchesse Anne		181	1 448,00 €
Gantelles	REP	330	3 300,00 €
Guillevic	REP	267	2 670,00 €
Guyenne	REP	173	1 730,00 €
Ille		304	2 432,00 €
Jacques Prévert	REP	286	2 860,00 €
Jean Moulin	REP	236	2 360,00 €
Jean Rostand		181	1 448,00 €
Jean Zay		223	1 784,00 €
Joseph Lotte		198	1 584,00 €
Jules Ferry		164	1 312,00 €
Jules Isaac		200	1 600,00 €
Léon Grimault		207	1 656,00 €
Liberté		226	1 808,00 €
Louise Michel		150	1 200,00 €
Marcel Pagnol		228	1 824,00 €
Marie Pape-Carpantier		174	1 392,00 €
Mauconseil		47	376,00 €

Moulin du Comte		176	1 408,00 €
Nelson Mandela		143	1 144,00 €
Oscar Leroux		222	1 776,00 €
Pablo Picasso		151	1 208,00 €
Pascal Lafaye	REP	270	2 700,00 €
Paul Langevin		142	1 136,00 €
Poterie		206	1 648,00 €
Robert Doisneau		119	952,00 €
Sonia Delaunay		232	1 856,00 €
Torigné	REP	236	2 360,00 €
Trégain	REP	259	2 590,00 €
Villeneuve		189	1 512,00 €
Volga	REP	159	1 590,00 €
CHU – Unité spécialisée Robert Desnos		70	560,00 €
TOTAL DOTATION À L'ÉLÈVE EN ÉLÉMENTAIRE		8280	71 782,00 €

Montants des subventions versées aux écoles maternelles et élémentaires pour les projets

Albert de Mun / Quineleu		420 €
Maternelle		420 €
Andrée Chedid		1354 €
élémentaire		794 €
Maternelle		560 €
Camille Claudel		
élémentaire		
Maternelle		
Carle-Bahon		1412 €
élémentaire		
Maternelle		1412 €
Champion de Cicé		1220 €
élémentaire		
Maternelle		1220 €
Chateaugiron-Landry		
élémentaire		
Maternelle		
Clemenceau		800 €
élémentaire		
Maternelle		800 €
Clôteaux		800 €
élémentaire		800 €
Maternelle		
Colombier		
élémentaire		
Maternelle		
Contour Saint-Aubin / Saint-Malo		
élémentaire		
maternelle		
Duchesse Anne		
élémentaire		
maternelle		
Gantelles		
élémentaire		
maternelle		
Guillevic		3675 €
élémentaire		2235 €
maternelle		1440 €
Guyenne		
élémentaire		
maternelle		

Henri Wallon	1200 €
maternelle	1200 €
Ille	1520 €
élémentaire	1520 €
maternelle	
Jacques Prévert	1915 €
élémentaire	350 €
maternelle	1565 €
Jean Moulin	
élémentaire	
maternelle	
Jean Rostand	2995 €
élémentaire	1600 €
maternelle	1395 €
Jean Zay	1140 €
élémentaire	
maternelle	1140 €
Joseph Lotte	3468 €
élémentaire	2508 €
maternelle	960 €
Jules Ferry	670 €
élémentaire	
maternelle	670 €
Jules Isaac	1080 €
élémentaire	
maternelle	1080 €
Léon Grimault	
élémentaire	
maternelle	
Liberté / Faux-Pont	1720 €
élémentaire	
maternelle	1720 €
Louise Michel	
élémentaire	
maternelle	
Marcel Pagnol	
élémentaire	
maternelle	
Marie Pape-Carpantier	500 €
élémentaire	500 €
Mauconseil	
élémentaire	
Moulin du Comte	400 €
élémentaire	400 €
maternelle	
Nelson Mandela	
élémentaire	
maternelle	
Oscar Leroux	1080 €
élémentaire	
maternelle	1080 €
Pablo Picasso	1812 €
élémentaire	950 €
maternelle	862 €
Pascal Lafaye	1965 €
élémentaire	1565 €
maternelle	400 €
Paul Langevin / Marc Sangnier	600 €
élémentaire	600 €
maternelle	
Poterie	1010 €
élémentaire	50 €

maternelle	960 €
Robert Doisneau	
élémentaire	
Sonia Delaunay	3390 €
élémentaire	1010 €
maternelle	2380 €
Torigné	2685 €
élémentaire	1520 €
maternelle	1165 €
Trégain	4203 €
élémentaire	2785 €
maternelle	1418 €
Villeneuve	
élémentaire	
maternelle	
Volga	2960 €
élémentaire	860 €
maternelle	2100 €
TOTAL	45994 €

Montants des subventions versées aux associations pour les projets

Nom de l'association	Montant de la subvention
Espace des Sciences	8 000,00 €
Mille au Carré	5 000,00 €
3 Hit Combo	3 000,00 €
TNB	718,00 €
Total général	16 718,00 €

423 Enseignement, formation – Activités éducatives périscolaires - Fonds Projets éducatifs de territoire / Commissions Éducation Enfance Jeunesse – Provision projets actions éducatives Territoires – Troisième affectation de crédits 2019 **Unanimité**

Approuve une troisième affectation des crédits au titre de l'année 2019 sur la provision Actions Éducatives Territoires pour un montant total de 8 430 € en accordant les subventions suivantes destinées au soutien des actions déclinées ci-après :

- . 1 200 € à l'Association Cercle Paul Bert pour l'action : Explode ton style
- . 930 € à l'Association Cercle Paul Bert pour l'action : Biodiversité en art
- . 800 € à l'Association Maison des Squares Solidarité Interculturelle
Citoyenneté pour l'action : Séjour 5-8 ans
- . 2 000 € à l'Association UDAF 35 pour l'action : Questions de parents
- . 3 500 € à l'Association Réseau Louis Guilloux pour l'action : Parentalité, interventions en interprétariat

424 Enseignement, formation – Cité Éducative du Blosne - Labellisation **Unanimité**

Approuve le projet de "Cité Éducative du Blosne" suite à l'engagement de la Ville dans la démarche des "Cités Éducatives" initiée par le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère de la Ville et dans le but d'œuvrer plus encore pour la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes du Blosne

425	Enseignement, formation - Activités éducatives périscolaires - Association "Loisirs Pluriel" – Convention pluriannuelle de partenariat – Renouvellement 1 - Approuve la convention pluriannuelle de partenariat à conclure avec l'Association "Loisirs Pluriel" de Rennes pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2020, soit jusqu'au 31 décembre 2022 (accueil de loisirs des enfants et adolescents en situation de handicap sur le territoire rennais) 2 - Autorise Madame la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale des contrats	Unanimité
426	Culture - Conservation et diffusion des patrimoines - Bibliothèque Municipale - Second Contrat Territoire Lecture 2019-2022 1 - Approuve les termes du Contrat Territoire Lecture à conclure avec le Ministère de la Culture (DRAC Bretagne), pour une durée de 3 ans (2019-2022). Il vise à développer la cohérence et la complémentarité des politiques lecture publique sur les quartiers prioritaires retenus dans les Contrats de Ville 2 - Autorise Madame la Maire à le signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat	Unanimité
427	Culture - Action culturelle - Arts visuels - Attribution de bourses aux artistes plasticiens Approuve l'attribution de bourses d'artistes pour un montant total de 15 000 € à cinq artistes rennais : . Candice Hazouard - Horizon 2020 – 3 000 € . Isa Balog - Souvenir Anamorphiques - 2 000 € . Fabien Leplae – Construire un feu // Arroser les plantes - 4 000 € . Kevin Monot : achat de matériaux, de documentation et de supports de fibres végétales, aide à une résidence au Maroc – 3 400 € . Quentin Montagne – Voyage d'études au Japon - 2 600 €	Unanimité
428	Culture - Action culturelle - Office Public de la Langue Bretonne - Contrat de mission - Renouvellement 1 - Approuve les termes du contrat de mission à conclure avec l'EPCC "Office Public de la Langue Bretonne", pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2020. Ce contrat de mission définit les conditions dans lesquelles la Ville apporte son soutien aux activités développées par l'EPCC dans un objectif de promotion de la langue bretonne 2 - Autorise Madame la Maire à signer le contrat de mission ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.	55 voix pour et 2 voix contre (Groupe Mouvement Radical)
429	Culture – Action culturelle – Association Skeudenn Bro Roazhon – Convention de partenariat – Renouvellement 1 - Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec l'association Skeudenn Bro Roazhon, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2020. Cette convention définit les conditions dans lesquelles la Ville apporte son soutien aux activités développées par l'association, dans l'objectif de faire découvrir la culture bretonne, d'en développer les formes d'expression et d'animer la vie culturelle rennaise	Unanimité, 1 conseiller ne prenant pas part au vote (M. Jégou)

	<p>2 - Autorise Madame la Maire à signer la convention ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.</p>	
430	Culture - Action culturelle - Association Diwan Bro Roazhon - Convention de partenariat - Renouvellement	53 voix pour et 4 voix contre
	<p>1 - Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec l'association Diwan Bro Roazhon, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2020. Cette convention définit les conditions dans lesquelles la Ville apporte son soutien aux activités développées par l'association, dans un objectif de promotion de la langue bretonne</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à signer la convention ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.</p>	(Groupes Parti de Gauche et Mouvement Radical)
431	Culture - Action culturelle - Association "Maison de la Poésie" - Convention d'objectifs - Renouvellement	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes de la convention d'objectifs à conclure avec l'association "Maison de la Poésie" prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance au 31 décembre 2022</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
432	Culture - Action culturelle - Association Le Triangle - Convention d'objectifs quadriennale et multipartite - Renouvellement - Convention financière	Unanimité moins 2 abstentions (Groupe Parti de Gauche)
	<p>1 - Approuve les termes de la convention d'objectifs quadriennale à conclure avec l'association Le Triangle, l'État et la Région Bretagne, sous le label « Scène conventionnée d'intérêt national » pour 2019, 2020, 2021 et 2022</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec L'association Le Triangle pour les années 2019, 2020, 2021, 2022</p> <p>3 - Autorise Madame la Maire à les signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale des contrats</p>	
433	Culture - Activités théâtrales - Association "Art Dramatique Expression Culture" - "Maison du Théâtre Amateur" - Convention d'objectifs - Renouvellement	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec "l'ADEC - Maison du Théâtre Amateur", prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance au 31 décembre 2022</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
434	Culture - Action culturelle - Association "Les Tombées de la Nuit" - Convention d'objectifs - Renouvellement	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs à conclure avec l'association Les Tombées de la Nuit pour les années 2020 à 2023, prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance le 31 décembre 2023</p>	

	<p>2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
435	<p>Culture - Action culturelle - Aide à l'équipement - Affectation de crédits 2019 - MJC La Paillette - Convention financière</p> <p>1 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec l'association MJC La Paillette précisant les conditions de la participation financière de la Ville au titre de l'année 2019, au financement des dépenses supportées par la MJC La Paillette, ainsi que les modalités de versement de cette participation</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	Unanimité
436	<p>Culture - Société anonyme d'économie mixte Rennes Cité Média - Rapport d'activité 2018</p> <p>Prend acte du rapport d'activité et du bilan financier de la Société anonyme d'économie mixte Rennes Cité Média pour 2018</p> <p>I - L'activité de TVR en 2018</p> <p>L'année a été marquée par une poursuite du développement éditorial et organisationnel de TVR, rendu possible dans un contexte d'équilibre financier retrouvé, depuis quatre ans maintenant, avec :</p> <ul style="list-style-type: none">* Refonte de l'offre d'information quotidienne : pour la TV (diffusion TNT et Box), TVR a produit un journal quotidien de 25 min (du lundi au samedi, en première diffusion à 18h30) et 6 formats magazines d'actualité de 26 minutes en moyenne chaque semaine* Couverture de grands événements (exemples : La Route du Rhum, l'épopée du Stade Rennais en Coupe d'Europe puis vers la Coupe de France). Les audiences de TVR sont en progression avec un public global de 340 000 personnes et une durée d'écoute moyenne de 79 minutes. TVR est en tête des chaînes locales en France* Lancement d'une réflexion sur la coproduction inter-régionale d'œuvres audiovisuelles <p>II – La situation financière de la société au 31/12/2018</p> <ul style="list-style-type: none">* Le compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2018 : L'exercice 2018 est marqué par un excédent de 63 886 € constitué par un résultat d'exploitation qui se stabilise à hauteur de 39 925 €* Le bilan financier est le suivant : Après impact du résultat, les capitaux propres atteignent 509 802 € (454 159 € en 2017) au 31 décembre 2018, dont 11 186 € correspondent à des subventions d'investissement. La situation nette s'élève à 498 616 € (434 730 € en 2017)	Le conseil prend acte
437	<p>Culture - Société anonyme d'économie mixte locale Théâtre National de Bretagne - Rapport des représentants de la Ville de Rennes pour l'année 2018</p> <p>Prend acte du rapport d'activité pour 2018 de la Société anonyme d'économie mixte locale Théâtre National de Bretagne</p> <p>I – Bilan de l'activité du Théâtre National de Bretagne en 2018</p> <ul style="list-style-type: none">* 70 spectacles et 325 représentations de spectacle vivant, 102 966 spectateurs* Nombre d'abonnés pour la saison 2018/2019 : 10 885 (49,76 % de Rennais, 23,81 % de métropolitains, 17,83 % de breilliens)	Le conseil prend acte

- * Une nouvelle politique tarifaire permettant l'accessibilité au théâtre et ses diverses propositions artistiques grâce à des tarifs avantageux
- * La programmation du cinéma a été pensée en écho à la saison et au festival, en développant par ailleurs un partenariat inédit avec la cinémathèque française et en renforçant la diffusion jeune public : 88 485 spectateurs
- * Le TNB a permis la production internationale de 3 spectacle en 2018 (*Jan Karski*, *Splendids's* et *Susy storck*) et la coproduction et l'accueil de 21 spectacles à dimension européenne et internationale, avec plusieurs spectacles en langues étrangères
- * Travail sur l'éducation artistique en milieu scolaire et universitaire (écoles primaires, collèges et lycées situés en Bretagne et Manche, Université de Rennes 1 et 2 et les grandes écoles du territoire)
- * Mise en place de nouveaux dispositifs visant à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap : Boucles magnétiques individuelles, organisation de rencontres, de parcours et de spectacles traduites en LSF, et en audiodescription
- * Nombreux projets autour du croisement entre culture et champs social : autour des jeunes sous-main de justice avec la PJJ, en prison, autour des formations "passeurs de cultures", et avec des structures du champ social (ASFAD, Centres sociaux, Secours Populaire, ...) déclinés chaque fois en parcours spécifiques

II – Situation financière au 31 décembre 2018

1- Le compte de résultat de l'exercice 2018 : l'exercice 2018 se solde par un résultat négatif de 33 606 € avec un volume d'activité qui atteint 11 942 834 € (-14,9 %)

* Le résultat d'exploitation s'élève à - 80 703 €. Parallèlement, le résultat financier est en relative stabilité pour atteindre 3 447 €

2 - Le bilan au 31 décembre 2018

* Après impact du résultat, le montant des capitaux propres (de 1 417 239 € au 31 décembre 2017) s'élève à la clôture de l'exercice 2018 à 1 423 839 € compte tenu d'une augmentation du solde net des subventions d'investissement qui atteint 1 269 261 €

* Calculée sans l'incidence des subventions d'investissement, la situation nette diminue et atteint 154 578 € (188 184 € au 31/12/2017)

438 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Maison des Associations – Approbation de la concession de service public – Autorisation de signature

- 1- Désigne la Société d'Économie Mixte Citédia Services comme concessionnaire du contrat de délégation de service public pour la gestion de la Maison des Associations située au 6 cours des Alliés
- 2 - Approuve les termes du contrat de concession de service public et ses annexes pour une durée de 5 ans, qui sera effectif à compter de sa notification pour s'achever au 31 décembre 2024
- 3 - Approuve la grille tarifaire
- 4 - Autorise Madame la Maire à signer ce contrat de concession de service public, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel respectant l'économie initiale de la convention

**Unanimité moins
2 abstentions (Groupe
Parti de Gauche),
6 conseillers ne
prenant pas part au
vote (Mmes Bougeard,
Robert, MM. Hervé,
Sémeril, Careil et
Plouvier)**

439	<p>Sports et jeunesse -Action socio-éducative - Soutien à la vie associative - Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale - Locaux collectifs et pôles associatifs de quartier - Contrat de mission – Renouvellement</p> <p>1 - Approuve les termes du contrat de mission à intervenir avec l'association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale (APRAS), pour une année à compter du 1er janvier 2020, renouvelable par tacite reconduction annuelle, dans une limite de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à le signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	Unanimité
440	<p>Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Animation dans les Quartiers - Équipement de quartier "Le Jeu de Paume" - Provision Jeu de Paume – Deuxième affectation de crédits 2019 - APRAS - Subvention complémentaire</p> <p>Approuve l'attribution d'une subvention complémentaire de 40 000 € à l'APRAS au titre de la provision Jeu de Paume 2019, afin de lui permettre d'assurer la gestion de cet équipement de quartier en 2019</p>	Unanimité, 6 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Briand, Rousset, Letourneux, Rolandin, MM. Bourcier et Lahais)
441	<p>Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Subvention d'équipement aux associations socio-éducatives - Deuxième affectation de crédits 2019 - Délibération n° 2019-0191 - Modification</p> <p>Approuve la modification de la deuxième affectation de crédits pour un montant total de 2 000 € à la Maison de Quartier Francisco Ferrer pour l'acquisition d'une auto-laveuse, soit 69,20 % d'une dépense s'élevant à 2 890 € TTC, (au lieu de 31,32 % d'une dépense estimée à 6 385 € TTC)</p>	Unanimité
442	<p>Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Provision Aide à la Vie Associative - Sixième affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve l'affectation de subventions aux associations mentionnées ci-après pour un montant total de 6 107 € (3 150 € au titre de l'aide aux projets et de 2 957 € au titre du fonctionnement) réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">* Aide au projet :<ul style="list-style-type: none">. 450 € à l'Association pour le développement et la promotion des AMAP d'Armorique pour l'organisation de la "fête des AMAP" le 6 octobre à la MJC du Grand Cordel. 500 € à Bretagne Cens pour plusieurs initiatives rennaises dans le cadre de la Quinzaine du commerce équitable, entre le 11 et le 26 mai dernier. 300 € à l'association Les rencontres Gospel de Rennes pour "Les rencontres artistiques et scéniques du Soweto Choir et de chœurs Gospels rennais". 400 € à l'association le "Chœur des enfants de Bretagne" qui s'est reformée et propose des cours de chant et d'éducation musicale à destination de jeunes de 8 à 18 ans. 1500 € à l'association La voix sociale pour le temps fort "Contexte" en mars 2019* Aide au fonctionnement :<ul style="list-style-type: none">. 231 € à l'association Dreamcatcher pour des cours de danse. 299 € à l'association Tous en chœur pour la pratique du chant choral	Unanimité

- . 1 518 € à l'association Tisseurs de contes - La Filois qui promeut le conte à travers l'organisation d'ateliers, de spectacles et de stages
- . 909 € à l'Association Service Accompagnement Aide et Animations aux Handicapés et Personnes Âgées (SAHPA) pour des sorties et des activités de loisir au bénéfice de personnes âgées ou en situation de handicap

443 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Pôles multimédia de quartier - Provision Multimédia - Troisième affectation de crédits 2019

Unanimité

Approuve une troisième affectation de crédits 2019 d'un montant de 1 000 € à l'association Par Tout Artiste pour le projet "les robots du grenier", pendant les vacances de février 2020

444 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Provision Information Jeunesse – Troisième affectation de crédits 2019

Unanimité

Approuve le versement d'une subvention de 18 000 € à l'association le 4 BIS Information jeunesse – La Place des possibles, conformément à l'article 25 de la convention, afin de lui permettre de développer ses actions jusqu'à la fin de l'année 2019 et de mettre en œuvre ses missions

445 Sports et jeunesse – Autres actions en faveur des jeunes – Provision pour actions en faveur des 11-15 ans – Deuxième affectation de crédits 2019

**Unanimité moins
2 abstentions (Groupe
Parti de Gauche)**

Approuve l'affectation des crédits pour un montant total de 12 390 € permettant de soutenir les 7 projets réceptionnés :

- . 1 500 € à la Maison de Quartier de la Bellangerais pour l'organisation des ateliers de boxe un samedi par mois et sous forme de stage pendant les vacances scolaires pour 15 jeunes du quartier en partenariat avec le Relais
- . 2 000 € au Cercle Paul Bert - Section Longs Champs pour consolider son expérimentation concernant l'accueil et l'organisation d'activités à destination des 10-13 ans pendant les petites vacances scolaires
- . 2 000 € à l'ASCL Jeanne d'Arc pour poursuivre l'expérimentation d'une programmation d'offre de loisirs co-construite avec les jeunes. Le partenariat avec Cap Ados visant à favoriser la rencontre entre jeunes porteurs de handicap et jeunes valides se consolide également
- . 1 690 € à l'Association de la maison des squares solidarité interculturel citoyenneté (AMSIC) pour un projet concernant l'aménagement, par les jeunes, d'un espace qui leur sera dédié
- . 1 200 € à l'association Les Petits Débrouillards pour un projet qui consiste à proposer aux structures jeunesse de les accompagner dans la mise en place d'activités numériques avec une ouverture culturelle scientifique et technique
- . 2 000 € à la MJC Maison de Suède pour la mise en place de parcours de loisirs autour de thématiques définies (sports, arts graphiques, spectacles et nouvelles technologies) en vue de capter un nouveau public sur les secteurs Sarah Bernardt et Charles Dullin et de favoriser la participation régulière des jeunes sur des activités autres que celle de consommation
- . 2 000 € à l'association Zéro de Conduite pour son projet de réalisation du journal des Clôteaux en partenariat avec 2 structures : Par Tout Artiste et la MJC Bréquigny

446	Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Provision jeunes en projets – Quatrième affectation de crédits 2019 Approuve une quatrième affectation de crédits au titre de l'année 2019 pour un montant de 6 890 € aux organismes désignés ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">. 4 000 € au Cercle Paul Bert- section Le Blosne pour la reconduction, le 13 décembre, de la manifestation " Expose ton style" destinée à environ 400 jeunes âgés de 12-25 ans. 2 890 € au GRPAS pour élaborer un guide pratique sur le vélo à Rennes avec différentes entrées thématiques (où trouver un vélo ?, comment l'entretenir ?, les règles de sécurité en ville, des bons plans de balades à Rennes et sur la Métropole..) qui sera réalisé à partir des expériences vécues par les jeunes de Maurepas dans le cadre des activités du GRPAS	Unanimité
447	Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Autres actions en faveur des jeunes - Provision pour projets étudiants – Sixième affectation de crédits 2019 Approuve une sixième affectation de crédits au titre de l'année 2019 pour un montant total de 2 500 € à l'association Les Giboulées pour l'organisation d'un festival pluridisciplinaire et participatif les 14 et 15 mars 2020 dans différents quartiers rennais, avec l'objectif de créer des rencontres entre artistes et habitants sur l'espace public au travers de représentations de théâtre, de danse, de musique	Unanimité
448	Sports et jeunesse – Action socio-éducative – Autres actions en faveur des jeunes – Provision engagement citoyen – Quatrième affectation de crédits 2019 Approuve une quatrième affectation de crédits au titre de l'année 2019, pour un montant total de 750 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">. 300 € à l'association Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte en Ille-et-Vilaine (SEA35 - Le Relais) pour l'accompagnement de 4 jeunes pour un chantier de 5 jours en partenariat avec le service gérontologie et dans le cadre de la communication de l'événement Viens je t'emmène, en novembre. 450 € à l'association Breizh Insertion Sport pour l'accompagnement de :<ul style="list-style-type: none">- 3 jeunes pour un chantier de 5 jours en partenariat avec le service gérontologie pour promouvoir l'événement Viens je t'emmène en novembre- 5 jeunes pour un chantier de 4 jours en partenariat avec le Clair Détour et Keur Eskemm pour promouvoir la Block Party le 15 novembre	Unanimité, 1 conseillère ne prenant pas part au vote (Mme Rousset)
449	Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Provision pour animation socio-éducative - Quatrième affectation de crédits 2019 Approuve le versement de subventions d'un montant total de 10 500 € aux associations désignées ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">. 3 000 € à l'association Le Grand Cordel MJC dans le cadre de son projet âge passerelle 9/13 ans développé à titre expérimental du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020. 7 500 € à l'association Petite Rennes pour son projet de développement de l'usage du vélo en ville, notamment dans les quartiers prioritaires de Maurepas et du Blosne (mécanique, l'auto-réparation, ateliers mobiles)	Unanimité

450	<p>Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Loisirs alternatifs pour les jeunes adultes – Provision manifestation ND4J – Sixième affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve une sixième affectation de crédits au titre de l'année 2019, pour un montant total de 10 109 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">. 1 189 € à l'Arène Théâtre pour leur projet de soirée ND4J le 13 février 2020 au FRAC Bretagne sur la thématique du genre et de l'improvisation. 4 500 € à l'Amicale des Élèves de l'INSA de Rennes, pour l'organisation d'une soirée ND4J "Tremplin Rock'n Solex" le 30 janvier 2020 dans la salle du Diapason, en amont de la 53ème édition du Festival Rock'n Solex prévu en mai 2020. 4 420 € à l'association AEIR INSAAlan, qui propose une soirée ND4J sur le jeu vidéo à travers les époques, le 6 février 2020 à la Maison de Quartier La Touche	Unanimité
451	<p>Sports et jeunesse - Soutien à l'initiative des jeunes – Provision pour Fonds Rennais d'Initiatives Jeunes - Affectation de crédits 2019 - Convention de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none">1 - Approuve le versement d'une subvention de 38 556 € à l'association "le 4 Bis – Information Jeunesse - La Place des Possibles" correspondant aux sommes versées aux lauréats et aux frais de gestion liés à l'animation du dispositif du Fond Rennais d'Initiatives Jeunes (FRIJ)2 - Approuve les termes de la convention à conclure avec l'association "le 4 Bis – Information Jeunesse - La Place des Possibles"3 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel respectant l'économie initiale de la convention	Unanimité
452	<p>Sports et jeunesse - Syndicat Intercommunal du Golf de l'Agglomération Rennaise (SIGAR) - Rapport d'activité 2018</p> <p>Prend acte du compte rendu d'activité 2018 du SIGAR</p> <ul style="list-style-type: none">* Légère hausse du chiffre d'affaires liée à un meilleur taux de renouvellement des abonnés et à l'accueil de plus nombreux nouveaux abonnés* Pour l'exercice 2018, la gestion du SIGAR conduit à un résultat financier présentant un excédent de 58 996,91 € (29 410,75 € en 2017), cette hausse étant liée à l'augmentation de la redevance dans la nouvelle concession notamment grâce à la partie fixe (55 K€ au lieu de 30 K€ précédemment)* Le SIGAR équilibre son fonctionnement avec des recettes d'un montant global de 105 113,90 € (redevance de l'exploitation du golf et location, pour 20 ans, de l'étang de 73 669 m² à la section pêche du comité d'entreprise de Citroën), supérieures aux dépenses d'un montant global de 46 116,99 €. Du fait de cet excédent, les communes membres ne sont pas sollicitées pour fournir de contribution financière d'équilibre au fonctionnement de cet équipement sportif* Aucun investissement en 2018	Le conseil prend acte

453	<p>Interventions sociales et santé - Actions de prévention sanitaire – Projet CUSSH (Systèmes urbains complexes pour la durabilité et la santé) - Convention de partenariat avec l'École des Hautes Études en Santé Publique</p> <p>1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec l'École des Hautes Études en Santé Publique, pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, dans le cadre du projet "Systèmes urbains complexes pour la durabilité et la santé" (CUSSH) d'une durée de quatre ans (2018-2022) financé par le Wellcome Trust (fondation de recherche en médecine et santé)</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.</p>	Unanimité
454	<p>Interventions sociales et santé – Autres services – Prévention spécialisée – Convention de mise à disposition de Rennes Métropole du service « Prévention de la délinquance et médiations » - Sollicitation d'un fonds de concours auprès de Rennes Métropole</p> <p>1 - Approuve les termes de la convention à conclure entre la Ville et Rennes Métropole relative à la mise à disposition du service « Prévention de la délinquance et médiations » suite au transfert de la compétence Prévention spécialisée du département d'Ille-et-Vilaine à Rennes Métropole au 1er janvier 2017</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire, ou toute personne dûment habilitée, à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel</p> <p>3 - Sollicite un fonds de concours de la part de Rennes Métropole d'un montant maximum de 50 000 € pour la réalisation des travaux de rénovation et l'aménagement des locaux sis 54 cours Kennedy à Rennes qui accueillent le Relais</p>	Unanimité
455	<p>Interventions sociales et de santé - Action sociale et accompagnement des publics - Provisions pour diverses actions sociales – Deuxième affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve une deuxième affectation de crédits pour un montant total de 6 629 € réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">* 800 € à l'association ATD Quart Monde pour le gardiennage du matériel, dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère, organisée le 17 octobre sur la place de la Mairie* 150 € à l'association Bulles Solidaires pour payer les frais de transport des trois palettes de tampons hygiéniques offerts par Dons Solidaires qui seront redistribués aux partenaires rennais selon les besoins* 5 679 € à Askoria pour mener une recherche-action collaborative sur la dynamique locale en matière de solidarité(s) et son évolution, à travers l'exemple de la démarche SolidaRen	Unanimité

456	Interventions sociales et santé - Actions sociales et accompagnement des publics - Soutien des actions associatives de solidarité et d'insertion – Soutien aux Centres Sociaux – ARCS-Animation Centre-Ville 1 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec l'ARCS qui prendra effet à la date de sa notification et arrivera à échéance le 31 décembre 2021 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie de la convention, notamment de simples avenants de précision et d'ajustement	Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme Rousset, MM. Bourcier, Maho-Duhamel et Careil)
457	Interventions sociales et santé – Soutien des actions associatives de solidarité et d'insertion – Association Rennaise des Centres Sociaux – Convention d'objectifs tripartite - Renouvellement 1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'Association Rennaise des Centres Sociaux pour la période 2020-2023 qui prendra effet à la date de sa notification et arrivera à échéance le 31 décembre 2023 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur qui serait conforme à l'économie initiale du contrat	Unanimité moins 2 abstentions (Groupe Parti de Gauche)
458	Interventions sociales et santé – Autres interventions sociales – Provision diversité culturelle Accès aux droits et lutte contre les discriminations – Quatrième affectation de crédits 2019 Approuve les subventions pour un montant total de 2 610 € pour les projets mentionnés ci-dessous : * 1 610 € à l'Association Langue et communication pour le projet d'équipement de son centre de ressources par l'achat de nouveaux manuels * 1 000 € à l'association déConstruire pour sa bibliothèque-ressource sur les thématiques de recherches de l'association	Unanimité
459	Interventions sociales et santé – Autres interventions sociales – Mouvement Français pour le Planning Familial d'Ille-et-Vilaine - Convention de Partenariat - Renouvellement 1 - Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec le Planning Familial 35, pour une durée de trois ans, du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2023 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale des contrats	Unanimité
460	Interventions sociales et santé – Autres interventions sociales – Protocole d'engagements renforcés et réciproques pour la rénovation du Contrat de Ville de la Métropole rennaise 2015/2022 1- Adopte le Protocole d'engagements renforcés et réciproques pour la rénovation du Contrat de Ville de la Métropole Rennaise 2015/2022	Unanimité

2- Autorise Mme la Maire à le signer ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du protocole

461	Interventions sociales et santé – Autres interventions sociales – Locaux 2 allée du Mont-Dol – Travaux de sécurisation – Subvention d'équipement à l'association Culturelle et Cultuelle Israélite de Rennes	Unanimité
	Approuve l'attribution d'une subvention d'équipement à l'association Culturelle et Cultuelle Israélite de Rennes pour un montant de 21 161 € (versement effectué dans cette limite, à réception d'une attestation de démarrage des travaux par l'association)	
462	Interventions sociales et santé - Autres interventions sociales - Rapport annuel 2018-2019 Égalité Femmes Hommes Ville de Rennes, Rennes Métropole et CCAS	Le conseil prend acte
	Prend acte du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour ce qui concerne la Ville de Rennes, Rennes Métropole et le CCAS, sur la période de juin 2018 à juin 2019	
	* Le bilan annuel comporte 3 parties : <ul style="list-style-type: none">- L'écosystème féministe qui agit en continu et particulièrement lors de l'élaboration des programmations en lien avec la journée internationale des droits des femmes et pour l'élimination des violences faites aux femmes, au sein du Comité Consultatif Egalite femmes hommes, et dans la mobilisation des associations ;- Les politiques publiques en lien avec l'Élimination des violences faites aux femmes, la Lutte contre les discriminations, l'Enfance /Jeunesse, les Associations, la Culture, le Sport, le Développement Économique, la Solidarité/Cohésion Sociale, l'Aménagement/Espaces publics et l'Information/Communication ;- l'égalité professionnelle	
463	Interventions sociales et santé – Fédération Syndicale Unitaire – Convention de missions	Unanimité
	Approuve la convention de missions avec la Fédération Syndicale Unitaire, pour une durée de trois ans à compter du 15 décembre 2019, jusqu'au 14 décembre 2022, renouvelable par tacite reconduction	
464	Interventions sociales et santé – Union Nationale des Syndicats Autonomes – Convention de missions	Unanimité
	Approuve la convention de missions avec l'Union Nationale des Syndicats Autonomes pour une durée de trois ans à compter du 15 décembre 2019, jusqu'au 14 décembre 2022, renouvelable par tacite reconduction	

465	Aménagement et services urbains, environnement - Transfert de propriété à la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) des biens et droits mobiliers et immobiliers relatifs à la compétence "Eau Potable" 1 - Approuve le transfert de propriété à la CEBR, à titre gratuit, des biens et droits immobiliers et mobiliers recensés dans le procès-verbal d'inventaire 2 - Prend acte que les frais notariés relatifs aux biens immobiliers restent à la charge de la CEBR 3 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques à intervenir et les éventuels actes subséquents.	Unanimité
467	Aménagement et services urbains, environnement – Élaboration d'une charte "Construction et Citoyenneté" pour les projets urbains d'initiative privée – Point d'étape Prend acte du point d'information relatif aux travaux en cours pour élaborer la charte "Construction et citoyenneté" (charte de qualité architecturale, environnementale et citoyenne élaborée pour mieux encadrer les projets de construction d'initiative privée). *La synthèse de ce travail fait apparaître plusieurs besoins à prendre en compte pour lesquels des pistes d'amélioration ont été débattues. La suite du processus permettra de les approfondir et de les consolider - comprendre le projet urbain, les règles du PLU et les étapes de réalisation d'un projet - freiner la surenchère foncière - définir les bonnes pratiques en matière de prospection foncière - mieux informer et échanger avec les habitants sur les projets de construction à venir - mieux prendre en compte les incidences des projets sur le voisinage - consolider la prise en compte des aspects environnementaux et accorder plus de moyens à la qualité architecturale des projets	Le conseil prend acte
468	Aménagement et services urbains, environnement - Hôtel Dieu – Établissement Public Foncier de Bretagne – Convention opérationnelle de portage – Premier avenant – Autorisation de cession à Linkcity Grand Ouest 1 - Approuve les termes du premier avenant à la convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne sur le site de l'Hôtel Dieu qui modifie l'article 23 de la convention opérationnelle de portage : "Concernant la présente convention, l'engagement financier global de l'EPF Bretagne est limité à 17,7 millions d'euros HT" 2 - Autorise Madame la Maire à signer ledit avenant ainsi que tous les actes subséquents 3 - Autorise l'Établissement Public Foncier de Bretagne à revendre directement à la société Linkcity Grand Ouest le site de l'Hôtel Dieu au prix de 16 850 398 € HT	55 voix pour et 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche)

469	Aménagement et services urbains, environnement - Permis de Construire Hôtel Dieu Secteur Saint-Malo – Convention avec Rennes Métropole/Linkcity Grand Ouest – Modalités de réalisation et de remise des ouvrages 1 - Approuve les termes de la convention définissant les modalités de réalisation et de remise des ouvrages destinés à être incorporés dans le domaine public construits par Linkcity Grand Ouest dans le cadre du permis de construire Hôtel-Dieu sur le secteur Saint-Malo 2 - Autorise Madame la Maire ou toute autre personne dûment habilitée à cette fin à signer ladite convention, et tout acte s'y rapportant	55 voix pour et 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche)
470	Aménagement et services urbains, environnement – Palais du Commerce – Protocole Foncier quadripartite 1 - Approuve les termes du Protocole Foncier Quadripartite (Poste Immo à travers la SCI Tertiaire / Rennes Métropole / la Ville de Rennes / la société FREY) qui définit les instances mises en place pour suivre le projet, les engagements réciproques des parties et les procédures nécessaires en vue de le réaliser, les conditions financières de sa réalisation, et son calendrier prévisionnel calé sur une ouverture au public à l'horizon 2026 2 - Autorise Madame La Maire, ou toute autre personne dûment habilitée à cette fin à signer le Protocole Foncier et tout document s'y rapportant	34 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche) et 21 abstentions (Groupe Écologiste, Groupe Alternance 2020 et Mme Sohier)
471	Aménagement et services urbains, environnement - Prix Jeunes Talents en Architecture de la Ville de Rennes – Attribution – Remise des prix Autorise Madame la Maire à émettre les mandats correspondant aux prix des trois lauréats désignés par le jury, pour un montant total de 2000 € : . 1er prix : Dimitri Pélissier pour son projet "Palimpseste" (1 000 €) . 2ème prix : Emmie Dupé pour son projet "Habiter la lisière" (600 €) . 3ème prix : Alexis Soveaux et Charles Vallée pour leur projet "Immersion" (400 €)	Unanimité
472	Aménagement et services urbains, environnement - Square des Oliviers – Cession de deux volumes 1 - Décide la cession de deux volumes de 2 m ² chacun à Néotoa (correspondant au dépassement des pieux réalisés par ce dernier) au prix total de 1 000 € 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents.	Unanimité
473	Aménagement et services urbains, environnement - Rue du Pré de Bris – Cession et changement d'affectation 1 - Décide l'aliénation à titre gratuit d'un terrain (environ 143 m ² de l'aire de stationnement réservée aux résidents de la Résidence Léon Grimault) pour réaménager l'entrée du parc Saint-Cyr 2 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques et tous documents subséquents	Unanimité, 5 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme la Maire, Mmes Condolf-Férec, Salaün, MM. Puil et Theurier)

474	Aménagement et services urbains, environnement - 9 rue de Saint-Malo – Cession d'une parcelle 1 - Décide l'aliénation de l'espace vert situé en rez-de-chaussée du 9 rue de Saint-Malo au prix de 330 €, conformément à l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents	Unanimité
475	Aménagement et services urbains, environnement - Rues du Capitaine Maignan et du Docteur Francis Joly – Désaffectation – Déclassement – Cession 1 - Constate la désaffectation des parcelles : 2 portions de parcelles de 26 m ² , 18 m ² situées rue du Dr Joly, et d'1 parcelle de 37 m ² située rue du Capitaine Maignan 2 - Décide le déclassement de ces parcelles 3 - En décide l'aliénation à Bâti-Armor au prix de 81 000 € (conforme à l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale) 4 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques et tous documents subséquents	Unanimité
476	Aménagement et services urbains, environnement - Rue Papu – Acquisition à l'association Abbé Bourdon 1 - Décide l'acquisition du bâtiment de 1 000 m ² occupé par l'ADEC pour partie et par l'association l'Avenir situé rue Papu, au prix de 600 000 €, conforme à l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique à intervenir et les éventuels actes subséquents	Unanimité
477	Aménagement et services urbains, environnement - Levée de prescription quadriennale d'une participation en ZAC Lève la prescription quadriennale entachant la restitution de la somme totale de 1 751 307,90 € correspondant aux titres de recettes n°1, 5 et 6 émis sur le budget annexe "ZAC Armorique" en 2012 et réglée par l'aménageur	Unanimité
478	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC Beauregard – Convention publique d'aménagement avec la société Territoires et Développement – Prolongation de la durée du contrat – Dix-huitième avenant 1 - Approuve les termes du 18ème avenant à la convention publique d'aménagement : prorogation de l'échéance du contrat jusqu'au 31 décembre 2023 afin de permettre à l'aménageur de réaliser l'intégralité de la programmation de la ZAC Beauregard 2 - Autorise Madame la Maire à signer cet avenant	Unanimité moins 6 abstentions (Groupe Alternance 2020), 5 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Andro, Briand, Rault, MM. Sémeril, Guiguen)

479	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Beauregard Quincé – Concession d'aménagement avec la société anonyme d'économie mixte Territoires et Développement – Prolongation de la durée du contrat – Huitième avenant 1 - Approuve les termes du 8ème avenant au contrat de la ZAC Beauregard Quincé : prolongation de l'échéance du contrat jusqu'au 31 décembre 2023, afin de permettre à l'aménageur de réaliser l'intégralité de la programmation de la ZAC 2 - Autorise Madame la Maire à signer cet avenant	Unanimité moins 6 abstentions (Groupe Alternance 2020), 5 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Andro, Briand, Rault, MM. Sémeril, Guiguen)																				
480	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est - Acquisition de lots parking 1 - Approuve l'acquisition des lots parking ci-dessous : <table border="1" data-bbox="215 694 1117 974"><thead><tr><th><i>Adresse</i></th><th><i>Références cadastrales</i></th><th><i>N° de lot</i></th><th><i>Tantièmes</i></th><th><i>Prix en €</i></th></tr></thead><tbody><tr><td>7 rue de Suisse</td><td>LR 52</td><td>44</td><td>1/52èmes</td><td>3000,00</td></tr><tr><td>43 avenue des Pays-Bas</td><td>LO 12</td><td>61</td><td>1/95èmes</td><td>3000,00</td></tr><tr><td>43 avenue des Pays-Bas</td><td>LO 12</td><td>83</td><td>1/95èmes</td><td>3000,00</td></tr></tbody></table> 2 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques à intervenir en la forme notariée et tous documents subséquents	<i>Adresse</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>N° de lot</i>	<i>Tantièmes</i>	<i>Prix en €</i>	7 rue de Suisse	LR 52	44	1/52èmes	3000,00	43 avenue des Pays-Bas	LO 12	61	1/95èmes	3000,00	43 avenue des Pays-Bas	LO 12	83	1/95èmes	3000,00	46 voix pour et 9 voix contre (Groupes Alternance 2020 et Parti de Gauche)
<i>Adresse</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>N° de lot</i>	<i>Tantièmes</i>	<i>Prix en €</i>																		
7 rue de Suisse	LR 52	44	1/52èmes	3000,00																		
43 avenue des Pays-Bas	LO 12	61	1/95èmes	3000,00																		
43 avenue des Pays-Bas	LO 12	83	1/95èmes	3000,00																		
481	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est – Contrat de revitalisation artisanale et commerciale – Cession à la SPLA Territoires Publics – Complément 1 - Décide la cession de murs commerciaux : terrasse couverte située dans le centre commercial du Landrel (l'estimation globale de 850 000 € reste identique à celle exposée dans la délibération du 24 juin 2019) 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents	39 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche), 6 abstentions (Groupe Alternance 2020), 7 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Andro, Briand, Rault, Krüger, MM. Sémeril, Le Bougeant et Guiguen)																				
482	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est – Lot E03 – Cession de terrain à Kermarrec Promotion 1 - Décide de désaffecter la parcelle d'une superficie d'environ 1 123 m ² sise au croisement de la rue de Suisse et de l'avenue des Pays-Bas dont le constat effectif de désaffectation et le déclassement interviendront ultérieurement 2 - Décide de conclure une promesse synallagmatique de vente avec Kermarrec Promotion puis l'aliénation du terrain précité 3 - Autorise Madame la Maire à signer la promesse synallagmatique de vente, l'acte authentique et tous documents subséquents	53 voix pour et 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche)																				

485	<p>Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Maurepas Gayeulles – Concession d'Aménagement avec la société Territoires Publics – Cinquième avenant – Modification des participations financières – Approbation</p> <p>1 - Approuve les termes du 5ème avenant à la concession d'aménagement de la ZAC Maurepas Gayeulles : modification des montants des participations du concédant à l'opération (17 202 324 €) et de l'aménageur (1 925 000 €) au coût de l'Équipement Social Commun (ESC)</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à signer cet avenant</p>	<p>Unanimité, 7 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Andro, Briand, Rault, Krüger, MM. Sémeril, Le Bougeant et Guiguen)</p>
486	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Politique de la Ville – Contrat de Ville – Provision pour diverses actions – Quatrième affectation de crédits 2019</p> <p>1 - Approuve un quatrième programme d'actions 2019, en apportant le soutien de la Ville de Rennes à six projets d'associations et organismes porteurs pour un montant de 14 009 €, comme indiqué ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">. Compagnie " A Corps Perdus"- A quoi rêves-tu ? : 2 600 €. La tour d'Auvergne – Vivre ensemble jeunesse : 1 500 €. Association pour la Promotion de l'Action Sociale (APRAS) – Accompagnement du Conseil Citoyens : 2 500 €. Conseil Départemental de l'Accès au Droit d'Ille et Vilaine (CDAD) – Accès aux droits dans les quartiers prioritaires et à destination des jeunes : 4 000 €. Les petits débrouillards – FIRST : Fabrication Invention Recherche Savoir et Technologie : 1 000 €. Vert le jardin – jardins partagés dans les quartiers : 2 409 € <p>2 - Autorise Madame la Maire à signer tous les documents ultérieurs découlant des décisions prises dans la présente délibération</p>	<p>Unanimité, 6 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Briand, Rousset, Letourneux, Rolandin, MM. Bourcier et Lahais)</p>
487	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Politique de la Ville – Contrat de Ville – Nouvelles conventions bipartites - Provisions pour cofinancement des postes adultes-relais</p> <p>1 - Approuve les termes des conventions bipartites à conclure avec l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Cleunay) et l'Association Coop de Maurepas "La Cohue" et autorise Madame la Maire à les signer ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale des contrats</p> <p>2 - Approuve le cofinancement des postes adultes-relais</p>	<p>Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme Rousset, MM. Bourcier, Careil et Maho-Duhamel)</p>
488	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Gestion des milieux aquatiques - Groupement de commandes Rennes Métropole / Villes de Rennes et Cesson Sévigné - Prestations de lutte contre les plantes invasives dans la Vilaine - Convention constitutive</p> <p>1 - Décide la constitution d'un groupement de commandes entre Rennes Métropole et les Villes de Rennes et Cesson-Sévigné, pour les besoins communs des trois entités en matière d'achat de prestation de lutte contre les plantes invasives</p>	<p>Unanimité</p>

- 2 - Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'achat de prestations de lutte contre les plantes invasives conclue entre Rennes Métropole et les Villes de Rennes et Cesson-Sévigné
- 3 - Autorise Madame la Maire, ou toute personne dûment habilitée à cette fin, à signer ladite convention ainsi que tout acte s'y rapportant

519 Services à caractère industriel ou commercial – Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat - Occupation du domaine public – Photovoltaïque à financement citoyen sur les toitures du patrimoine bâti - Fixation de redevance d'occupation annuelle

Approuve le montant d'une redevance fixe annuelle de 0,50 €/m² par an à compter de la date de mise en service de l'installation photovoltaïque sur la toiture concernée

**Unanimité,
1 conseillère ne
prenant pas part au
vote (Mme Rousset)**

489 Aménagement et services urbains, environnement – Syndicat Intercommunal Zone d'Activités Nord – Rapport d'activité 2018

Prend acte du compte rendu de l'activité du Syndicat Intercommunal Zone d'Activités Nord pour l'année 2018

Activité 2018

- * Modification des statuts du SIZAN autorisé par la Préfecture : "Le siège du Syndicat est fixé à l'Hôtel de Ville de Rennes. La dissolution du Syndicat interviendra à l'issue des travaux d'aménagement de la zone correspondant à la rue du Chesnay-Beauregard et de ses abords proches. L'achèvement de cette opération est prévu en 2020 au plus tard"
- * Dans le but de réaliser l'élargissement de la rue du Chesnay Beauregard, du rond-point de la Cerisaie au rond-point de Rennes, le SIZAN s'est porté acquéreur d'un ensemble de deux parcelles privées situées le long de cette même voie. Achèvement prévu fin 2019.
- * Il s'établit en dépenses à 958 968,88 € et en recettes à 1 852 888,53 €, ce qui fait ressortir un excédent global de clôture de 893 919,65 €

**Le conseil prend
acte**

490 Aménagement et services urbains, environnement - Société d'Économie Mixte Territoires et Développement – Rapport des représentants de la Ville de Rennes pour l'année 2018

Prend acte du compte-rendu d'activité 2018 de la SEM Territoires & Développement

I - L'activité de Territoires & Développement en 2018

- * Au 31 décembre 2018, la société est titulaire de 27 conventions publiques d'aménagement, dont 5 sont en phase de clôture, et de 8 mandats d'études qui seront clôturés fin 2019

II - Situation financière au 31 décembre 2018

- * Au 31 décembre 2018, le bilan financier de la société s'établit à 86 014 309 € et la situation nette de la SEM est de 9 888 286 € (9 395 000 € au précédent rapport annuel)

**Le conseil prend
acte**

491	Aménagement et services urbains, environnement - Société Publique Locale d'Aménagement Territoires Publics – Rapport des représentants de la Ville de Rennes pour l'année 2018 Prend acte du rapport d'activité 2018 de la Société Publique Locale d'Aménagement Territoires Publics I - <u>L'activité de Territoires Publics en 2018</u> * Au 31 décembre 2018, la société est titulaire de 15 concessions d'aménagement. 3 nouvelles concessions ont été signées en 2018 avec les communes de Chavagne (ZAC du Quartier de la Touche), de Chartres de Bretagne (ZAC de la Janaie, concédée à Rennes Métropole) et de Chevaigné (ZAC des Trois Lieux) * La société est également titulaire de 11 mandats d'études, dont celui avec St Sulpice la Forêt (ZAC du centre bourg) signé en 2018 II - <u>La situation financière au 31 décembre 2018</u> * L'exercice 2018 se solde par un bilan financier de 107 943 303 € et une situation nette de la société de 1 534 052 €	Le conseil prend acte
492	Aménagement et services urbains, environnement - Société Publique Locale d'Aménagement ViaSilva - Rapport des représentants de la Ville de Rennes pour l'année 2018 Prend acte du rapport d'activité au 31 décembre 2018 de la Société Publique Locale d'Aménagement ViaSilva 1 - <u>L'activité de ViaSilva en 2018</u> * L'année 2018 a été principalement consacrée à l'instruction des dossiers d'autorisation environnementale des ZAC Atalante ViaSilva et Les Pierrins. Les entreprises de travaux d'aménagement et de viabilisation ont été désignées 2 – La situation financière au 31 décembre 2018 * Le total de l'exercice du bilan est de 16 327 204 € (il était de 14 668 192 € à la clôture de l'exercice précédent). La situation nette de la société à fin 2018 est de 712 653 €	Le conseil prend acte
493	Aménagement et services urbains, environnement - Société anonyme d'économie mixte Sembreizh – Rapport des représentants de la Ville de Rennes pour l'année 2018 Prend acte du présent rapport d'activité sur la Sembreizh au titre de l'exercice 2018 Situation financière au 31/12/2018 : la Sembreizh dégage un excédent de 465 417 € (169 552 € en 2017)	Le conseil prend acte
494	Action économique – Commerce – Ouvertures exceptionnelles des commerces et concessions automobiles les dimanches et jours fériés pour l'année 2020 Donne un avis favorable à la proposition de Madame la Maire d'autoriser les ouvertures exceptionnelles suivantes au titre de l'année 2020 : 1 - Pour les salariés des commerces de détail -à l'exclusion des concessions automobiles, et des autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière- les dimanches suivants :	37 voix pour, 17 voix contre (Groupes Communiste, Parti de Gauche, Écologiste et Mme Sohier)

- Le dimanche 12 janvier 2020 – 1^{er} dimanche des soldes
- Le dimanche 13 décembre 2020 – dimanche avant Noël
- Le dimanche 20 décembre 2020 – dimanche avant Noël
- 2 - Pour les salariés des concessions automobiles, les dimanches suivants :
 - Le dimanche 19 janvier 2020
 - Le dimanche 15 mars 2020
 - Le dimanche 14 juin 2020
 - Le dimanche 13 septembre 2020
 - Le dimanche 11 octobre 2020

495 Action économique - Actions pour l'emploi - Provision pour emploi associatif local - Conventions bipartites - Troisième affectation de crédits 2019

Unanimité

- 1 - Approuve les termes des conventions bipartites à conclure avec les associations "Jeunes à Travers le Monde" et "Indiens dans la Ville"
- 2 - Autorise Madame la Maire à signer les conventions avec les associations précitées ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat

496 Action économique - Tourisme - Société Publique Locale Destination Rennes - Rapport des représentants de la Ville de Rennes pour l'année 2018

Le conseil prend acte

Prend acte du rapport des représentants de la Ville de Rennes au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Destination Rennes, pour l'année 2018

I - L'activité 2018 de la Société Publique Locale Destination Rennes

1 - Mission attractivité de la destination métropolitaine, d'accueil des rencontres professionnelles et Bureau des Congrès

- . Promouvoir la destination tourisme d'affaires, ses atouts, ses excellences
 - . Mettre en marché l'offre de la destination tourisme d'affaires
 - . Structurer et animer la filière rencontres professionnelles
 - . Faciliter l'organisation des rencontres professionnelles sur le territoire métropolitain
 - . Soutenir le développement de candidatures de congrès, de colloques et de conventions
 - . Adhérer aux associations professionnelles et participer à des groupes de travail
 - . Proposer, étudier, concevoir et mettre en œuvre des événements visant à valoriser les atouts et compétences du territoire
 - . Expertiser l'opportunité de construire un équipement type Aréna, dans le cadre de ses réflexions et compétences sur l'attractivité de la métropole
 - . Gérer la loge réservée auprès du stade rennais par Rennes Métropole dans le cadre de l'animation du réseau des ambassadeurs et clients de la destination
- * Rennes Métropole a attribué à la SPL, une subvention de fonctionnement de 1 244 240 € et une subvention d'équipement de 5 000 €
- * En 2018, le Bureau des Congrès a traité 473 demandes de conseil et d'accompagnement pour organiser des événements sur le territoire

2 - Mission Office de Tourisme Métropolitain

- * Rennes Métropole a versé à la SPL, une subvention de fonctionnement de 2 192 760 € et une subvention d'équipement de 33 000 € et a mis gratuitement à disposition de la SPL les locaux situés au 11-13 rue Saint-Yves à Rennes, au 6 rue d'Échange et une salle de classe de l'école Liberté pour l'accueil du public scolaire dans le cadre du programme d'actions "Métropole d'art et d'histoire "
 - * En 2018, le site internet de l'office de tourisme a battu un nouveau record de fréquentation avec près 1,8 millions de visites
 - * 218 000 visiteurs ont été accueillis à l'office de tourisme et 70 000 entretiens conseil ont été réalisés dans les différents points d'accueil animés par Destination Rennes
 - * Les visites guidées de Destination Rennes ont rassemblé plus de 78 000 personnes
- 3 - Délégation de service public : gestion, exploitation et promotion du Centre des Congrès Couvent des Jacobins pour une durée de 9 ans, sur la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2025
- * En 2018, un deuxième avenant a été signé afin de plafonner à 100 000 € HT la rémunération annuelle du délégataire en fonction de ses performances
 - * 2018 a été l'année de lancement de l'exploitation du centre des congrès.
 - * 199 événements accueillis (contre 152 prévus) et un chiffre d'affaires plus élevé de 56 % par rapport au prévisionnel, le délégataire affiche un démarrage très encourageant.
 - * Les retombées sur le territoire ont été estimées à plus de 28 millions d'euros
- 4 - Mission communication et promotion de l'attractivité économique de la destination métropolitaine "Destination Rennes Business Services"
- . Développer l'image économique de la Métropole
 - . Décliner la stratégie éditoriale sur les supports de communication
 - . Organiser un grand événement
 - . Mener des actions de promotion et de partenariat en France et à l'international
 - . Assurer la présence de la métropole et de ses acteurs et partenaires économiques sur des événements ciblés
 - . Accueillir des délégations d'entrepreneurs et investisseurs
 - . Développer et renforcer les coopérations économiques territoriales à l'international
 - . Contribuer à co-construire et à rendre visible, avec les partenaires économiques, l'offre territoriale la plus favorable à l'attractivité économique du territoire
- * Lancement du Rennes Business Club
 - * Les moyens alloués sont les suivants : subvention de fonctionnement de 700 000 €
- 5 - Marché public "coordination de l'exposition Debout !" au cours de l'été 2018. Ce marché comprenait une prestation de service d'organisation événementielle dont le prix était de 249 599 € HT et une concession de service de production événementielle par laquelle la SPL "Destination Rennes" a encaissé la billetterie de l'évènement
- * L'Exposition Debout ! a accueilli près de 100 000 visiteurs dont 51 000 métropolitains. 5 % des visiteurs étaient internationaux et 40 % des visiteurs exogènes au territoire métropolitain (dont 40 % de Bretagne).
 - * Retombées économiques sur le territoire estimées à 2,3 millions d'euros
- 6 - Effectifs

* Au 31/12/2018, la SPL Destination Rennes présente un effectif moyen de 69 personnes soit une hausse d'1,3 par rapport à l'exercice précédent

II – La situation financière 2018 de la société

1 - Le compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2018

* 11 451 254 € de produits d'exploitation (+ 82 %) et 11 479 622 € de charges d'exploitation (+ 88 %)

* Un résultat d'exploitation de - 28 369 €, en diminution de 217 991 € par rapport à 2017

* Un résultat financier de 9 192 €, en hausse de 2 806 € par rapport à 2017

* Un résultat exceptionnel de 103 387 €, en hausse de 66 660 € par rapport à 2017

* Un résultat net de 169 671 €, en diminution de 41 557 € par rapport à 2017

2 - Le bilan au 31 décembre 2018

* Après intégration du résultat net, les capitaux propres de la SPL atteignent 1 069 616 € au 31 décembre 2018

497 Relations internationales - Provision Aide aux pays en développement - Quatrième affectation de crédits 2019 - Association de Jumelage Coopération Rennes Plateau Dogon - Subvention

Unanimité

Approuve une quatrième affectation de crédits pour un montant total de 15 000 € au profit de l'Association de Jumelage Coopération Rennes Plateau Dogon (AJCRPD) pour financer l'envoi d'un container de semences de pommes de terre et de semences potagères dans la Région de Mopti où se trouve le Conseil de Cercle de Bandiagara, collectivité partenaire de la Ville de Rennes ; il s'agit d'une solution alternative aux cultures de céréales pour éviter la pénurie alimentaire

498 Administration générale – Délégation du Conseil municipal à la Maire – Compte rendu des mois de septembre et octobre 2019

Le conseil prend acte

Prend acte du compte-rendu des mois de septembre et octobre 2019

499 Administration générale – Laïcité et relation avec les cultes – Provision Laïcité – Affectation de crédits 2019

52 voix pour et 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche)

Approuve le versement de subventions aux associations mentionnées ci-dessous, dans le cadre de l'édition 2019 de la Journée Nationale de la Laïcité, pour un montant total de 2 000 € :

- 1 800 € à la Ligue de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine pour deux expositions et une conférence
- 200 € à l'Association Paul Collet pour une conférence

500 Administration générale – Information-communication - Radios locales - Subvention d'équipement exceptionnelle à l'association Office Radio Rennes

Unanimité

- 1 - Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement de 15 000 € à l'association Office Radio Rennes, en vue de procéder à l'acquisition de la future antenne implantée sur le site du réservoir des Gallets
- 2 - Autorise Madame la Maire à signer toutes les actes nécessaires au versement.

501	Administration générale – Personnel – Agents contractuels - Précisions d'emplois 1 – Approuve les précisions d'emplois relatives : - aux postes d'éducateurs des activités physiques et sportives à la direction des sports - à un poste de professeur d'enseignement artistique au Conservatoire 2 - Fixe la rémunération liée à ces emplois basée sur l'échelle indiciaire du grade complétée du supplément familial de traitement, le cas échéant, ainsi que des primes et indemnités afférentes à ce grade	Unanimité
502	Administration générale - Personnel – Processus électoraux - Rémunérations de personnels non permanents 1 - Adopte les modalités et taux de rémunération des personnels participant à tous les processus électoraux dans le cadre des scrutins politiques 2 - Dit que les taux forfaitaires de rémunération, ramenés sur une base horaire, ne peuvent être inférieurs au niveau du SMIC horaire 3 - Abroge les dispositions des délibérations n° 0045 du 30 janvier 2017, n° 0120 du 20 mars 2017 et 0265 du 24 juin 2019	Unanimité
503	Administration générale – Personnel - Protection Sociale Complémentaire 1 - Approuve, à effet du 1er janvier 2020, la majoration du montant de participation financière à la protection sociale complémentaire, aux agents municipaux ayant souscrit un contrat labellisé au titre du risque prévoyance, pour la porter à un montant brut de 10 € mensuels 2 - Approuve, à effet du 1er janvier 2020, le règlement d'attribution de la participation employeur à la protection complémentaire modifié	Unanimité
504	Administration générale - Personnel – Créations et transformations d'emplois au titre de l'année 2019 – Cinquième complément Prend en compte les propositions de sept créations (cinq à la Direction Petite Enfance et deux à la Direction Voirie) et deux transformations	Unanimité
505	Administration générale – Restauration – Fourniture de repas - Convention de partenariat avec l'association Loisirs Pluriel - Renouvellement 1- Approuve le renouvellement de la convention de partenariat relative à la fourniture de repas à conclure avec l'Association "Loisirs Pluriel" de Rennes pour la période 2020-2022 2 - Autorise Madame la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale des contrats	Unanimité
506	Administration générale – Restauration – Cuisine centrale - Mise à disposition de locaux et matériels au profit de la commune de Le Rheu - Convention de partenariat pour l'année 2020 1 - Approuve le principe d'une prolongation du soutien de la Ville et la mise à disposition de locaux et de moyens de la cuisine centrale rennaise au profit de la commune de Le Rheu	Unanimité

2 - Autorise Madame la Maire à signer la convention qui précisera les modalités actualisées d'organisation techniques, matérielles et financières ainsi que tout avenant ne remettant pas en cause l'économie générale du projet

507 Administration générale - Fêtes et cérémonies - Manifestations Publiques - Provision pour les associations d'anciens combattants et victimes de guerre - Deuxième affectation de crédit 2019 **Unanimité**

Approuve une seconde affectation de crédits et accorde les subventions pour un montant total de 4 180 € aux quatre associations désignées ci-après :

- . 100 € à la Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour soutien aux frais de fonctionnement
- . 1 080 € au Souvenir Français pour soutien aux frais de fonctionnement
- . 1 500 € au Comité d'Organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation pour financer l'organisation d'un séjour des élèves de 3^{ième} du collège Rosa Park sur les lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale en Normandie
- . 1 500 € au Cercle des Amis de la Mémoire Partagée pour la réalisation de l'abécédaire des associations patriotiques et mémorielles de Rennes au cours de l'année 2019

508 Administration générale - Opérations d'investissement et de fonctionnement - Divers avenants - Autorisation de signature **Unanimité**

Autorise Madame la Maire à signer l'avenant suivant, ainsi que tout acte s'y rapportant :

- Opération : Restauration des vestiges de l'enceinte urbaine dans l'îlot des Portes Mordelaises - Secteur 1 - Lot 2 installation de chantier - Maçonnerie et pierre de taille référence
- Montant de l'avenant, objet du présent rapport : 168 504,29 € HT

509 Administration générale - Société Publique Locale CITEDIA Métropole – Rapport des représentants de la Ville de Rennes pour l'année 2018 **Le conseil prend acte**

Prend acte du rapport des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale CITEDIA Métropole pour l'année 2018

Faits marquants :

- * Parcs de stationnement : La fréquentation des clients "abonnés" est en hausse de 3,72 %, pour atteindre 2 426 abonnés. La fréquentation des clients "horaires" est en baisse de 2,81 %, pour atteindre 2 591 878 usagers, avec des disparités selon les parkings : la fréquentation est en hausse pour Hoche, Gare Sud et Dinan-Chézy, en baisse dans les autres
- * Gestion patinoire le Blizz : Signature d'une convention de concession de service public (CSP) avec la Ville pour la gestion de la patinoire Le Blizz à partir du 01/01/2018, pour une durée de 8 ans. En 2018, toutes catégories confondues, la patinoire a enregistré 205 896 entrées marquant une hausse de 4 % par rapport à 2017 et notamment + 6 % pour les séances publiques. Patinoire éphémère place du Parlement de Bretagne installée du 01/12/18 au 06/01/19 : accueil de 14 433 personnes (+40% par rapport à 2017)

Situation financière

- * Chiffre d'affaires de 15 868 137 €
- * Charges d'exploitation de 15 298 696 €
- * Résultat d'exploitation excédentaire de 642 693 €
- * Après impact des résultats financier et exceptionnel, de la participation versée aux salariés et de l'impôt sur les sociétés, l'exercice se solde par un résultat net comptable de 467 560 € portant les capitaux propres de la SPL Citédia Métropole à 2 250 530 € dont 461 537 € de subventions d'investissement

510 Administration générale - Société anonyme d'économie mixte CITEDIA Services - Rapport des représentants de la Ville de Rennes pour l'année 2018

Le conseil prend acte

Prend acte du rapport des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Citédia Services, pour l'année 2018

Faits marquants :

- Le développement de l'activité d'auto-partage City Roul' : hausse de 34 % du nombre de contrats d'abonnements
- L'ouverture en année pleine du camping municipal de la Ville après d'importants travaux de reconfiguration (capacité totale de 126 emplacements nus et de 18 hébergements légers de loisirs appelés citylodges)
- La poursuite de la gestion des salles de spectacles Le Liberté / L'Étage / Le MusikHall où se sont déroulées 138 manifestations dont 129 spectacles représentant 392 966 spectateurs
- La Maison des Associations poursuit son développement : nouvelle progression significative des heures de locations (16 304 h pour 14 148 h en 2017) et du nombre d'évènements accueillis (237 pour 203 en 2017) - 71% d'occupation par des organismes du secteur associatif

Situation financière

- Chiffre d'affaires de 5 534 613 €
- Produits d'exploitation de 5 918 338 €
- Après impact négatif des résultats financier et exceptionnel et de la participation versée aux salariés, l'exercice se solde par un déficit comptable de - 332 222 € portant les capitaux propres de la SEM Citédia Services à 7 863 748 €, confirmant sa bonne situation financière

511 Administration générale - Rennes Métropole – Rapport d'activité et de développement durable de Rennes Métropole 2018

Le conseil prend acte

Prend acte du rapport d'activité et de développement durable de Rennes Métropole pour l'année 2018

512 Finances – Exercice 2019 – Deuxième décision modificative

Unanimité

Vote les ajustements de crédits sur l'exercice 2019 et adopte la décision modificative, dont l'équilibre, s'établit :

- pour le budget principal à hauteur de 1 170 780,51 € en section de fonctionnement et de 7 285 631 € en section d'investissement ;
- pour les budgets annexes des opérations d'aménagement en régie ZAC et lotissement pour les montants détaillés en annexe 2 du rapport.

513	Finances – Budgets principal, budget annexe de production d'énergie photovoltaïque et budgets annexes des ZAC– Liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 Autorise Madame la Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement au titre de l'exercice 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, avant l'adoption du budget primitif 2020. Cette disposition s'applique au Budget Principal et aux budgets annexes de ZAC. - Budget principal : 32 449 469 € - Budget annexe production d'énergie photovoltaïque..... 16 946 € - Budget annexe ZAC Lorient/Saint-Brieuc..... 35 648 € - Budget annexe ZAC Atalante Villejean..... 48 750 € - Budget annexe ZAC Atalante-Champeaux..... 28 250 €	Unanimité
514	Finances – Clôture des budgets annexes "ZAC Clemenceau" et "ZAC Général de Gaulle" à la fin de l'exercice 2019 1 - Décide la suppression du budget annexe ZAC Clemenceau à la fin de l'exercice 2019 2 - Décide la suppression du budget annexe ZAC Général de Gaulle à la fin de l'exercice 2019	Unanimité
517	Finances - Divers tarifs 2020 – Opéra – Billetterie et vente de produits dérivés - Tarifs promotionnels 1 - Autorise l'augmentation des tarifs à partir du 1er janvier 2020, suivant la liste et dans les limites qui ont été déterminées dans le rapport 2 - Prend acte que Madame la Maire fixera, dans ces limites, chaque tarif individuel par décision, conformément à la délégation qui lui a été donnée par délibération du Conseil Municipal et pourra faire application des diverses mesures particulières relatives notamment aux gratuités et réductions prévues par les délibérations du Conseil Municipal 3 - Fixe les tarifs de billetterie et de mise en vente par l'Opéra de produits dérivés, tels que décrits dans le rapport 4 - Approuve les nouvelles modalités d'application de tarifs promotionnels par l'Opéra aux conditions précisées dans le rapport	Unanimité
518	Finances - Frais de fonctionnement d'organismes et d'associations - Participations et subventions au titre de l'année 2020 - Versement d'acomptes Autorise Madame la Maire à ordonnancer en janvier 2020 et dans les conditions exposées ci-après, les sommes attribuées aux associations et organismes bénéficiaires Les acomptes sont calculés pour le premier mois, pour un tiers ou au titre du premier trimestre ou semestre selon la convention signée avec chaque association en tenant compte de la date du vote du budget primitif. Ces acomptes sont arrêtés selon les principes généraux suivants :	Unanimité

- définis selon les montants des subventions votés en 2019
- les associations sportives ayant bénéficié d'un montant de subvention 2019 supérieur à 7 500 € dans le cadre de l'aide aux clubs et animations se verront verser un acompte de 30 % en janvier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50

Le Secrétaire,

Tristan LAHAIS

Publié et affiché conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, à Rennes, le 11 décembre 2019

La Maire,

Nathalie APPÉRÉ